POLYNÉSIE FRANÇAISE

COMMUNE DE TAIARAPU OUEST

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
14 NOV. 2024
N°..... / IDV

N° 57/2024/CTO du 12/11/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
06/11/2024

Date d'affichage :
06/11/2024

Date de séance :
12/11/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice	29
Présents	19
Procurations	05
Votants	24
Pour	23
Contre	00
Abstention	01

OBJET :
Approuvant la décision modificative de budget n°02 pour le budget principal de la commune de Taiarapu-ouest au titre de l'exercice 2024.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans les délais légaux

Le Maire

Tetuanui HAMBLIN

L'an deux mille vingt-quatre le douze du mois de novembre à 08 h 30, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Vairao en séance publique sous la présidence de : **Monsieur HAMBLIN Tetuanui, Maire de la commune de Taiarapu Ouest :**

Sont convoquées les personnes dont les noms suivent :

NOM - Prénom	Présent	Absent	Procuration
HAMBLIN Tetuanui	X		
MATI Arthur	X		
WHITMAN Evelyne	X		
RICHER Patrick	X		
TERAIAMANO Sandrina		X	TARIHAA J.
HAOATAI Ernest		X	TEVAEARAI A.
TEHIHIPO Tahenanui		X	
MAONI Charlot		X	
KOHUMOETINI Christine	X		
TERIITEPOROUARAI Averii	X		
AMARU Ben	X		
PAHUIRI Adelaïde	X		
TEVAEARAI André	X		
PARAU Sarah	X		
AVAEMAI Steeve	X		
SAINT SAËNS Charline		X	
FENUAITI Ninitua		X	AVAEMAI S.
MAGAUT Henri	X		
TEKURIO Léontine	X		
TERIITEMAURIREI Ferdinand	X		
TAMATA Thierry	X		
TARIHAA Jonathan	X		
RIMAONO Flora	X		
TUPANA POAREU Roniu		X	MAONI R.
MAONI Ricardo	X		
TUFARIUA Tamu	X		
HIOE Roselyne		X	
TAVAEARII Wilfred		X	
FAATIARAU Angélina		X	WITHMAN E.

Formant la majorité des membres en exercice,

POLYNÉSIE FRANÇAISE

COMMUNE DE TAIARAPU OUEST

N° 57/2024/CTO du 12/11/2024

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAIARAPU-OUEST
(Ile de Tahiti)

VISAS

-Vu le décret n°80/918 du 13 novembre 1980 portant application des lois n°77/744 du 8 juillet 1977 et n°77/1460 du 29 décembre 1977 modifiant le régime communal dans le Territoire de la Polynésie Française ;
-Vu l'arrêté n° 605/DRCL du 29 juillet 1996 portant promulgation de la loi n°96-609 du 5 juillet 1996 ;
-Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
-Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie Française ;
-Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 ;
-Vu la nécessité de service ;

MOTIVATIONS

Monsieur le Maire, informe les membres de l'assemblée délibérante de l'insuffisance de crédits observés sur certains chapitres du budget principal pour clôturer l'année 2024. Il propose d'abonder les lignes budgétaires du budget communal et de voter une décision modificative de budget au titre du budget principal conformément aux besoins.
(*Voir tableau en annexe*)

DISPOSITIF

Article 1er : Le Conseil municipal de la commune de TAIARAPU OUEST approuve la décision modificative de budget n°02 pour le budget principal au titre de l'exercice 2024 et son annexe.

Article 2 : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit et sera publiée et transmise partout où besoin sera.

Article 3 : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en Polynésie française. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois en ans susdits
Et certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire

Tetuanui HAMBLIN

Contrôle a posteriori
Acte rendu exécutoire
Après envoi en subdivision
Le : 14.11.2024
Publié le :
Le Maire 14.11.2024.

Tetuanui HAMBLIN

Annexe extrait de délibération n°57/2024/CTO du 12/11/2024			BUDGET PRINCIPAL (DM N°02)			
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Imputations budgétaire	Libellés	Mouvement	Dépenses		Recettes	
			en-	en+	en-	en+
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
60612.020	Energie - Electricité	Réel		4 000 000		
60631.020	Fournitures d'entretien	Réel		1 000 000		
60632.020	Fournitures de petits équipements	Réel		4 000 000		
6067.020	Fournitures scolaires	Réel		3 000 000		
611.020	Contrats Prestations de service	Réel		2 000 000		
6132.020	Location mobilières	Réel		1 500 000		
6226.020	Honoraires	Réel		1 000 000		
6231.020	Annonces et insertions	Réel		1 000 000		
6261.020	Frais d'affranchissement	Réel		564 331		
CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
6574.020	Subventions de fonctionnement aux associations	Réel		19 035 669		-
6532.020	Frais de mission	Réel		1 500 000		
CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIERES					
66111.020	Intérêts	Réel		1 400 000		
CHAPITRE 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
777.020	Quote part transférée des subventions	Réel				30 000 000
CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE					
70311.020	Concession cimetières	Réel				1 000 000
70323.020	Redevance occupation du domaine public	Réel				1 000 000
70688.020	Autres prestations de services	Réel				1 000 000
7083.020	Locations diverses	Réel				1 000 000
70388.020	Autres redevances et recettes diverses	Réel				1 000 000
CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
752.020	Revenus des immeubles	Réel				3 000 000
CHAPITRE 013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
6419.020	Remboursements sur rémunérations du personnel	Réel				2 000 000
Sous-total			-	40 000 000	-	40 000 000
Total				40 000 000		40 000 000
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Imputations budgétaire	Libellés	Mouvement	Dépenses		Recettes	
			en-	en+	en-	en+
CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2181.020	Installations générales agencements	Réel	3 000 000			
2182.020	Matériel de transport	Réel	15 000 000			
2183.020	Matériel de bureau et informatique	Réel	2 000 000			

CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
2313.020	Constructions	Réel	5 000 000			
2315.020	Installations matériel et outillage technique	Réel	5 000 000			
CHAPITRE 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
13911.020	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	Réel		15 000 000		
13912.020	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	Réel		15 000 000		
Sous-total			30 000 000	30 000 000	-	-
Total				-		-

TOTAL FONCTIONNEMENT : Quarante millions de francs.
TOTAL INVESTISSEMENT : Zéro francs.

Le Maire,

Tetuanui HAMBLIN